



## Jeunesse, santé : l'urgence est aux résultats, pas aux effets d'annonce

Après de très longs mois d'inertie, l'assemblée du Centre-Val de Loire s'apprête ce 9 avril 2026 à débattre et voter deux textes essentiels pour l'avenir de notre territoire sur la jeunesse et la santé.

### Politique jeunesse : des priorités à (re)définir

La majorité régionale poursuit son affichage sur la multiplicité de dispositifs qu'elle déploie pour la jeunesse, mais sans en évaluer l'efficacité. **Notre politique jeunesse ne peut pas être un simple catalogue.** Elle doit être évaluable, ciblée et orientée vers la réduction des inégalités.

La mesure de gratuité des transports le week-end n'est toujours pas évaluée. Quelle réduction de l'usage de la voiture ? Quelle part bénéficie aux jeunes ruraux ? Quelle efficacité pour l'accès à la formation ou à la santé des jeunes ? Notre groupe n'a toujours pas les réponses à ces questions essentielles sur un dispositif qui coûte plus de 7 millions d'euros d'argent public par an.

**Notre groupe fait une proposition forte : remplacer cette gratuité uniquement le week-end par une tarification dégressive toute la semaine** avec l'obtention de trajets gratuits à partir d'un certain nombre d'aller-retour effectués. Incitons les jeunes à prendre les transports publics pour aller se former, trouver un emploi, et utilisons l'argent public économisé pour proposer des solutions de transport dans les territoires qui en sont dépourvus ou pour appliquer une gratuité pour les étudiants en santé.

**Le groupe CDRC sera également dépositaire d'autres amendements** portant notamment sur la facilitation de l'accès des lycées à une mobilité active et durable grâce à la **mise à disposition de vélos électriques dans les lycées, ou sur l'élargissement des budgets participatifs aux lycées privés** pour ne pas laisser penser qu'il existe des lycéens de seconde zone.

### Accès aux soins : l'urgence d'agir sur l'attractivité

Les dernières avancées sur la santé en Centre-Val de Loire sont avant tout collectives comme la faculté de médecine d'Orléans ou l'augmentation du quota de formation des infirmiers, issue d'un amendement porté par notre groupe. Si la majorité régionale annonce la prolongation de dispositifs qui fonctionnent (partenariat avec l'Association Médecins Solidaires), l'évaluation approfondie du GIP Pro Santé, également demandée par le CESER, est toujours oubliée alors que les objectifs de recrutements de médecins sont loin d'être atteints. Pendant ce temps, la Région continue de se défausser sur l'Etat et les plus de 600M€ investis sur notre territoire avec le SEGUR de la santé.

**Il nous apparaît urgent de prioriser des actions sur l'attractivité, indispensable pour lutter durablement contre les déserts médicaux.** La priorité doit être d'attirer mais aussi de retenir les professionnels de santé que nous formons sur notre territoire. Nous proposons ainsi :

- 1. D'appliquer enfin la gratuité des transports régionaux pour l'ensemble des étudiants santé** et formations paramédicales que nous avons proposée et qui avait été adoptée en février 2022, mais jamais mise en œuvre ;
- 2. D'instaurer une bonification de l'aide régionale pour les projets de structures d'exercice regroupé élaborés par des collectifs d'étudiants formés et diplômés en Région Centre-Val de Loire ;**

Si nous pouvons saluer une session plénière qui permettra enfin d'aborder des propositions nouvelles de cette majorité régionale sur des enjeux essentiels de notre territoire, et ce après de longs mois d'inaction, **nous sommes déterminés à poursuivre notre opposition constructive faite de propositions complémentaires et efficaces destinées à améliorer le quotidien des habitants du Centre-Val de Loire.**

**Marc Fesneau**

Président du groupe Centre  
Démocrate Républicain et Citoyen  
au Conseil régional Centre-Val de  
Loire